

Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° 6015

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de Dakar, le 11/06/2015, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 54300294541
- Marque : —
- Type : —
- Constante d'impulsion : —
- Rapport TC : / Rapport TP :
▪ Classe : Année :
▪ Calibre : Fréquence :
▪ Indexes : k1 k2 (k1+k2) Pmax

Installé et utilisé par Mr Dame N'DIA YE
à l'adresse Yoff, cité Biagui

CONSTATS EXTERNES :

A1 - plombs

Fils plomb coupé (s)	<input type="checkbox"/>
Fils inexistants	<input type="checkbox"/>

A2 – Scellés du boitier

Nr. scellés du boitier	<input type="checkbox"/>
Plombs falsifiés	<input type="checkbox"/>
Autres plombs	<input type="checkbox"/>

A3 - Capots

dévissé	<input type="checkbox"/>
ouvert	<input type="checkbox"/>
cassé	<input type="checkbox"/>
percé	<input type="checkbox"/>

A4 – Ecran LCD

cassé	<input type="checkbox"/>
eteint	<input type="checkbox"/>

A5 - Raccordements

Bouclage du compteur	<input type="checkbox"/>
Bouclage des TC	<input type="checkbox"/>
Isolation des TP	<input type="checkbox"/>

CONSTATS INTERNES :

B1 – Circuit du compteur

Carte Mère manipulé	<input type="checkbox"/>
---------------------	--------------------------

COMMENTAIRES :

compteur introuvable

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

Protocole d'étalement des compteurs de la SENELEC

PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 11/06/2025 à De Kar

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°
543000214511 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Dame Ndiaye
- Raison Social : —
- Adresse : —
- Type de compteur : —
- Compte de contrat : 230088118337

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)
N° 6015 du 11/06/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

- CONFORME
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS



SENELEC



LE CLIENT

